

LES TITRES DE PRESSE AVEC *EN VOIE DE N*

Danh-Thành DO-HURINVILLE¹
INALCO & SeDyL UMR 8202 – CNRS

RÉSUMÉ

Cet article a pour objet l'étude de la structure informationnelle et syntaxique de la locution en voie de N dans les titres de presse. Cette étude repose sur un corpus de 700 exemples tirés de Google. En général, le journaliste recourt à en voie de N sans copule dans le titre, et à en train de V avec copule dans le texte. Il existe deux types de titres : les titres sans ponctuation, qui forment un seul bloc, et les titres avec ponctuation (virgule ou deux-points), qui forment deux blocs. Les titres avec la virgule, opérateur de détachement, ne sont pas des titres autonomes, à la différence des titres avec les deux-points, opérateur de composition, qui sont des titres autonomes ou titres-énoncés.

ABSTRACT

The aim of this article is to study the informational and syntactic structure of the phrase en voie de N in newspaper headlines. This study is based on a corpus of 700 examples from Google. The journalist generally uses en voie de N without copula in the title, and en train de V with copula in the text. There are two types of titles: titles without punctuation, forming a single block, and titles with punctuation (comma or colon), which form two blocks. The titles with the comma, operator of detachment, are not independent titles, unlike the titles with colons, operator of composition, which are independent titles or utterance titles.

1. REMARQUES GÉNÉRALES SUR *EN VOIE DE*

À la suite de mon article (2010) consacré à une étude sémantique et morphologique de *en voie de*, je poursuis ici une analyse informationnelle et syntaxique de cette locution rencontrée fréquemment, sans copule, dans les titres de presse.

¹ Je tiens à remercier les deux relecteurs de la revue *Verbum* pour leurs remarques et suggestions qui m'ont aidé à améliorer la première version de cet article.

Pour mieux appréhender les caractéristiques de *en voie de* dans le français actuel, j'ai constitué, à l'aide du moteur de recherche Google, un corpus de 700 énoncés à caractère journalistique, dont l'examen montre que cette locution se combine beaucoup plus avec les noms qu'avec les verbes. En effet, on compte 634 constructions nominales contre 66 constructions verbales, parmi lesquelles *disparition* (243) et *développement* (77) sont les noms les plus utilisés, soit plus la moitié des exemples nominaux (50,5%)².

Une recherche internet sur les quatre locutions *en voie de*, *en passe de*, *en train de* et *en cours de* montre une haute fréquence d'utilisation de *en voie de* dans les titres de presse³ et ce pour les raisons suivantes : *en voie de* est la seule locution se combinant avec le nom et le verbe, *en passe de* et *en train de*⁴ n'acceptant que le verbe, et *en cours de* ne sélectionnant que le nom. Or, dans les titres, les scripteurs préfèrent le nom au verbe, ce qui explique pourquoi on trouve régulièrement la distribution suivante : *en voie de N* dans le titre et *en train de V* dans le texte (voir §4). Toutefois, il convient de préciser que l'emploi de *en passe de*, *en train de* et *en cours de* peut être également rencontré dans les titres de presse.

Bien que *en voie de* soit pourvue de la préposition *en*, on peut dire qu'elle n'exprime ni une valeur spatiale comme dans *en France*, ni une valeur temporelle comme dans *en janvier*, ni une valeur notionnelle comme dans *en guerre*. Syntaxiquement, *en voie de* est un syntagme prépositionnel, dont la structure est la suivante : *En + voie + de + N*. Sur le plan sémantique, *en voie de*, issue de la valeur abstraite du nom *voie* « ce qu'il faut faire pour aboutir à quelque chose » (cf. *GDEL*)⁵ signifie que le nom *N*, qui lui est postposé, se trouve « dans une évolution qui conduit à un tel état » (cf. *GDEL*). Cette locution désigne une évolution (phase intermédiaire) qui tend vers l'état ultime (phase finale) : *en voie de* et *en passe de* exprimant l'aspect égressif (cf. Anscombe 2007 : 72) semblent indiquer un stade plus avancé que *en train de* et *en cours de* traduisant l'aspect transitif.

2. TITRES DE PRESSE : FONCTIONS ET FORME

Les travaux consacrés à l'étude des textes journalistiques, et notamment ceux portant sur les titres de presse (Sueur, 1968 ; Bosredon & Tamba, 1992 ; Vinet, 1993 ; Furet, 1995 ; Sullet-Nylander, 1998 ; Engel, 1999 ; Lefeuvre, 2000), sont certes nombreux, mais il semble que l'emploi de *en*

² Anscombe (2007 : 63) confirme aussi que *en voie de* se combine beaucoup plus avec les noms qu'avec les verbes, et que le nombre d'occurrences de *disparition* et de *développement* occupe la moitié des constructions nominales.

³ *Espèces en voie de disparition* ; *L'Arctique en voie de disparition* ; *Tuvalu en voie de disparition*, pour lancer un avertissement ou créer de la pression en vue de faire réagir l'opinion publique.

⁴ *En train de*, compatible avec les noms dans le français classique, ne se combine qu'avec les verbes dans le français actuel.

⁵ *Grand dictionnaire encyclopédique Larousse*.

voie de dans les titres de presse n'ait pas encore fait l'objet d'une étude détaillée. Je commencerai par quelques remarques générales concernant les fonctions et la forme des titres de presse.

2.1. Fonctions du titre

En général le titre sert à capter l'attention du lecteur et l'incite à lire le texte. Charaudeau (1983 : 102) précise que le titre de presse appartient au genre discursif de l'information, qu'il suppose « une ouverture vers tout ce qui peut rendre compte des effets de discours », et qu'il « acquiert un statut autonome et devient un texte à soi seul, un texte livré au regard des lecteurs et à l'écoute des auditeurs comme tenant un rôle principal sur la scène de l'information ».

Selon Vicéa (2003 : 257), les titres, comme les noms propres, sont des désignateurs rigides référant au même objet unique quelle que soient les conditions d'énonciation et d'interprétation. Cependant, les titres, à la différence des noms propres, peuvent suggérer du sens tout en identifiant leur référent. Quant à Vignet (1980 : 38), il souligne que « la fonction de la nominalisation est essentiellement récapitulative », ce qui correspond au rôle du titre, que « la nominalisation produit un effet de mise hors du temps de l'énoncé », et que cela dans un discours journalistique « correspond à un effet de distanciation de l'événement ».

2.2. Forme du titre

D'après Sullet-Nylander (1998), le titre peut être verbal ou averbal. L'absence de verbe dans le titre peut s'expliquer, selon Le Goffic (1993 : 511), par la volonté de sténographie du journaliste, qui recherche une économie de mots dans une forme de communication écrite. Plus précisément, Engel (1999) note que l'omission du verbe copule, qui n'altère pas le sens de la phrase, peut au contraire contribuer à l'efficacité du message : « communiquer le plus d'idées possible dans un espace très limité ».

Lefeuvre (2000 : 42) précise que, dans les titres de presse, on repère les trois types de prédicats averbaux : prédicat attributif, prédicat locatif et prédicat existentiel. D'après Vinet (1993 : 86-87), les structures prédictives sans copule peuvent se présenter sous la forme de prédicats adjectivaux (adjectif ou participé passé), comme dans (1) à (3), ou de prédicats prépositionnels, comme dans (7) à (10).

L'omission de la copule, d'une part dans les prédicats adjectivaux, d'autre part dans les prédicats prépositionnels, obéit à des contraintes sémantiques et syntaxiques qu'on examine ci-après.

2.2.1. Prédicats adjectivaux

Examinons les exemples (1) à (6) à prédicats adjectivaux, empruntés à Vinet (1993 : 86-87).

- (1) La chanteuse Céline Dion *malade/embellie*.
- (2) Marie Curie *victorieuse*.
- (3) L'accord de Maastricht *brisé/embelli*.
- (4) *La chanteuse Céline Dion *québécoise/belle*.
- (5) *Marie Curie *intelligente*.
- (6) *L'accord de Maastricht *bon/beau*.

Vinet souligne que les prédicats à tête lexicale présentent une « restriction sémantique importante », que des prédicats à propriété permanente comme *québécoise, belle, intelligente, bon, beau* en (4) à (6) ne peuvent pas être utilisés sans copule, ce qui explique l'inacceptabilité de ces exemples, et qu'en revanche, des prédicats « à étape » (« stage-level predicates »), dont la propriété sémantique est temporaire ou instable, peuvent être utilisés sans copule, comme en témoignent (1) à (3).

2.2.2. Prédicats prépositionnels

Observons maintenant les exemples (7) à (12) à prédicats prépositionnels, empruntés également à Vinet (1993 : 86-87).

- (7) Le caribou en quarantaine.
- (8) Les grévistes dans la rue.
- (9) Le président Bush à Tokyo.
- (10) Les ennemis sur la défensive.
- (11) *Elsine vers la gare.
- (12) *Le Premier Ministre Mulroney pour Paris.

Vinet précise qu'en ce qui concerne les prédicats prépositionnels, leur comportement à l'intérieur de telles structures prédicatives est plus complexe que celui des prédicats adjectivaux. En effet, le critère *permanent* vs *temporaire* ou *instable* qui s'applique aux prédicats adjectivaux (ex. 1, 2 et 3), ne peut pas être repris pour expliquer l'inacceptabilité de (11) et (12), puisque « vers la gare » ou « pour Paris » sont aussi temporaires. Cependant, selon Vinet, dans le contexte de (11) et (12), les prépositions *vers* et *pour* doivent être sélectionnées par un verbe de mouvement comme *aller, partir* ou *courir*, et non par le verbe copule *être*, ce qui explique pourquoi on ne peut omettre l'emploi de l'un de ces verbes dans (11) et (12).

2.3. En voie de N et l'absence de la copule

Soient les exemples suivants :

- (13) La France en voie d'américanisation. (Google, titre)
- (14) Le dernier empereur d'Autriche en voie de béatification. (Google, titre)

- (15) La France est en voie d'américanisation. (ex. modifié)
 (16) Le dernier empereur d'Autriche est en voie de béatification. (ex. modifié)

Dans les titres (13 et 14), *en voie d'américanisation* et *en voie de béatification* sont des prédicats prépositionnels sans *être*. Lorsqu'on restitue la copule à ces exemples, on obtient la forme tripartite de la phrase attributive de base composée des trois éléments suivants (ex. 15 et 16) :

- le sujet qui désigne le référent à caractériser,
- l'attribut (*en voie de N*), qui dénote une caractéristique du sujet,
- la copule *être*, qui marque le rapport prédicatif que l'attribut entretient avec le sujet. Autrement dit, *être* sert à relier l'attribut au sujet.

À la différence des prédicats prépositionnels *dans la rue* (ex. 8) et à *Tokyo* (ex. 9) exprimant la spatialité, les prédicats *en voie d'américanisation* et *en voie de béatification* représentent le mode de prédication attributive, comme des prédicats adjectivaux (ex. 1, 2 et 3). C'est la raison pour laquelle les critères sémantiques utilisés dans (1) à (3) peuvent s'appliquer également à (13) et (14).

En français, l'emploi de la copule est obligatoire (cf. Benveniste, 1966, Higgins, 1979, Van Peteghem, 1991, Rouveret, 1998, Vega y Vega, 2011). Cependant, son effacement est envisageable à la condition suivante : le prédicat doit traduire une « idée d'un état final différent de l'état initial » (cf. Vinet, 1993 : 86). En d'autres termes, le prédicat doit exprimer une transformation permettant de distinguer l'état final de l'état initial. Examinons maintenant les trois composantes du prédicat attributif (*en, voie, N*) pour montrer qu'elles répondent à la condition ci-dessus.

2.3.1. La préposition *en*

Les prépositions *en* et *dans* sont respectivement issues du latin *in* et *de intus*. Quant à *en*, elle est considérée par Guillaume (1919 : 266-267) comme la valeur déformée de *dans* dans la langue. L'auteur recourt à la phrase *Un livre qu'on jette dans le feu ne tarde pas à être en feu* pour illustrer cette différence, en précisant que « on voit deux natures (livre et feu), d'abord externes l'une à l'autre, prendre position si intimement l'une dans l'autre qu'à partir d'un certain moment l'une est l'autre », et que *dans* est toujours suivie d'un article, contrairement à *en*⁶. La présence de l'article avec *dans* consiste à préciser que les deux natures (livre et feu) sont bien distinctes. En revanche, l'absence de l'article (article « zéro ») avec *en* souligne la fusion de ces deux natures, comme en témoigne le slogan publicitaire *Un shampoing deux en un*. Autrement dit, *en* fait corps avec ce qui suit, que ce soit avec un nom (*en voie de, en train de, en cours de, en passe de, en avance, en prison...*), ou avec un adjectif (*en plein...*), d'où l'absence de l'article.

⁶ Sauf dans des expressions comme *en la personne, en l'espèce, en l'absence de*, etc.

En fonction de la nature des noms subséquents, *en* peut exprimer l'idée de « transformation »⁷, de « devenir » (*un livre dans le feu* ⇒ *un livre en feu* ou *un livre qui devient du feu*), et comporte les notions suivantes (cf. Guillaume : 269) :

- « activité » : *être en campagne* (activité du soldat), *partir en mer* (activité du marin).
- « mobilité » : *en bateau*, *en avion*, *en voiture*.
- « dynamicité » : *en classe* VS *dans la classe*, *en campagne* VS *à la campagne*.

2.3.2. Le nom *voie*

Le nom *voie*, issu du latin *via*, est pourvu de deux sèmes [spatial] et [dynamique], à savoir *voie* signifie « désignant un espace à parcourir pour aller quelque part » ou « ce qu'il faut faire pour aboutir à quelque chose » (cf. *GDEL*). Dans une locution encore usitée de nos jours comme *dans la bonne (mauvaise) voie*, le nom *voie* est précédé d'adjectifs et de l'article défini, à cause de la présence de la préposition *dans*.

2.3.3. Les compléments N (-*ition*, -*ement*, -*isation*, -*ification*)

Voyons les exemples suivants :

- (17) Espèces *en voie de disparition*. (Google, titre)
- (18) Pays *en voie de développement*. (Google, titre)

L'examen de mon corpus montre que la très grande majorité des titres sans copule comportent des compléments nominaux ayant des suffixes comme *-ition* (ex. 17), *-ement* (ex. 18), *-isation* (ex. 13), *-ification* (ex. 14).

Les suffixes *-ition* (ex. 17) et *-ement* (ex. 18), issus respectivement du latin *-tionem* et *-amentum*, servent à créer des noms processifs exprimant une transformation.

Quant aux suffixes nominaux *-isation* (ex. 13) et *-ification* (ex. 14), ils viennent respectivement des suffixes verbaux *-iser* (du latin *-izare*) et *-ifier* (du latin *-ificare*), qui comportent une notion de transformation « qui rend..., qui cause » (cf. *GDEL*). Tandis que le verbe en *-iser* ou en *-ifier* exprime l'acte, le substantif en *-isation* ou en *-ification* indique le processus, et le participe passé en *-isé* ou en *-ifié* désigne le résultat final du processus. En d'autres termes, les noms en *-isation* ou en *-ification* sont issus de verbes d'accomplissement (« change-of-verbs », cf. Tenny, 1994), qui marquent un changement d'état exprimé par *rendre* ou *transformer en*.

Par ailleurs, le *TLF*⁸ souligne que les suffixes *-isation* et *-ification* sont très productifs et très sollicités tout au long de l'histoire de la langue

⁷ En s'utilise avec *se transformer* comme dans *A se transforme en B*.

⁸ *Trésor de la Langue Française*.

française pour la création de nouveaux substantifs⁹, ce qui corrobore Candel & Tolédano (2002 : 105), qui précisent que ces suffixes sont « éminemment dynamiques dans le français actuel », et que « ce mode de formation est fertile dans les domaines historico-géographique et géopolitique, avec des expansions dans les domaines culturels et sociaux ».

2.3.4. Les traits sémantiques communs à *en, voie* et *N*

Les traits sémantiques [dynamique, mobile] de la préposition *en* (cf. 2.3.1.), [dynamique] du nom *voie* (cf. 2.3.2.) et [processivité] de *N* (cf. 2.3.3.) sont parfaitement compatibles. Par conséquent, *en voie de N* sert à désigner le stade intermédiaire d'un processus qui tend vers l'état ultime (stade final), illustré par les exemples (19) à (22) ci-après. Autrement dit, il s'agit d'une transformation, ce qui explique pourquoi le prédicat attributif formé par *en voie de N* peut se passer de la copule (conformément aux critères sémantiques établis par Vinet) et s'utilise fréquemment dans les titres de presse averbaux.

- (19) La France *est américanisée*. (ex. modifié)
- (20) Le dernier empereur d'Autriche *est béatifié*. (ex. modifié)
- (21) La France *américanisée*. (ex. modifié)
- (22) Le dernier empereur d'Autriche *béatifié*. (ex. modifié)

En outre, dans (19) à (22), les prédicats formés par des participes passés représentant le stade final (*américanisée* et *béatifié*) peuvent fonctionner avec ou sans copule. Je suppose que les exemples sans copule (21) et (22) peuvent être utilisés dans le titre, et que ceux avec copule (19) et (20) peuvent être employés dans le texte.

3. STRUCTURE DES TITRES AVEC *EN VOIE DE*

Sullet-Nylander (1998 : 32) souligne que les titres de journaux fonctionnent comme des messages, et que leur structure devrait être mise en rapport avec la structure « thème-rhème ». Par ailleurs, dans les travaux typologiques (cf. Li & Thompson, 1976) et ceux sur le français parlé (cf. Blanche-Benveniste, 2000), quand la relation entre le sujet et le verbe est absente, il convient de recourir à la structure « thème-rhème », pour analyser les énoncés averbaux.

M'appuyant sur ces travaux, je propose, pour rendre compte des titres de mon corpus, la structure suivante : Cadre thématique (spatial ou temporel) + Thème + Rhème.

Toutefois, le recours à la structure « thème-rhème » n'exclut pas celui à la structure « sujet-prédicat », puisque la conjugaison de ces deux points de

⁹ On fait appel à *-isation* dès le XIV^e siècle (*tyranniser*, 1370) pour former des verbes dans le vocabulaire didactique (*robotiser*, 1965) et dans la langue littéraire (cf. *TLF*).

vue permettra de mieux appréhender l'organisation des titres de presse. Dans cet objectif, je ferai également appel à la notion de « dynamisme communicatif » de Firbas (1971)¹⁰, selon qui plus on avance dans le message, plus l'information a de la force communicative. Le cadre thématique (temporel ou spatial) représente le degré le plus bas, tandis que le rhème, qui comporte *en voie de N*, exprime le degré le plus haut.

Les titres sans copule avec *en voie de N* de mon corpus sont répartis en deux groupes : les titres sans ponctuation et les titres avec ponctuation. Du point de vue de la modalité de phrase, les titres sans copule (titres averbaux) peuvent être assertifs ou interrogatifs.

3.1. Titres sans ponctuation

Dans cette section les titres dépourvus de ponctuation forment un seul bloc. On distingue les deux types suivants : les titres avec article défini (§3.1.1.) et les titres sans article défini (§3.1.2.).

3.1.1. Les titres avec article défini

Observons les quelques exemples suivants :

- (23) Le lac Tchad en voie de disparition. (Google, titre)
- (24) Les animaux en voie de disparition. (Google, titre)
- (25) Les espèces en voie de disparition. (Google, titre)

La structure informationnelle de (23) à (25) est la suivante : le thème (SN) + le rhème (SPré : *en voie de N*). Le thème, en position initiale, est formé par un SN défini (au singulier ou au pluriel), qui est un nom propre (*lac Tchad...*) ou un nom commun (*animaux, espèces*). La définitude du SN est un critère permettant de distinguer le thème du sujet, car, selon Li et Thompson (1976), le thème est défini, alors que le sujet peut l'être ou non.

En l'absence de la copule, ces exemples peuvent avoir une double interprétation : ils peuvent fonctionner soit comme des énoncés averbaux, soit comme des syntagmes nominaux étendus. Prenons l'exemple de (23). Interprété comme énoncé averbal, il peut être transformé en énoncé verbal par restitution de la copule *Le lac Tchad est en voie de disparition*. Interprété comme syntagme nominal, *en voie de N* y a la fonction de complément déterminatif, et l'ensemble permet de construire un énoncé verbal, comme par exemple *Le lac Tchad en voie de disparition est situé en Afrique*. Il convient de préciser que les énoncés verbaux sont rares dans les titres de

¹⁰ D'après Firbas, les constituants d'un énoncé ne font pas progresser l'information de la même façon, n'ayant pas la « même quantité de force communicative ». L'élément apportant le plus bas degré de force communicative est le thème, celui apportant le plus haut degré est le rhème. En plus du thème et du rhème, il y a la transition qui est supérieure au thème mais inférieure au rhème. La répartition de base de la force communicative est une suite logique thème – transition – rhème.

presse, mais qu'ils peuvent être utilisés dans le texte (voir §4). Le tableau ci-dessous récapitule la structure informationnelle de (23) à (25).

Exemples	Thème	Rhème
(23)	<i>Le lac Tchad</i>	<i>en voie de disparition</i>
(24)	<i>Les animaux</i>	<i>en voie de disparition</i>
(25)	<i>Les espèces</i>	<i>en voie de disparition</i>

3.1.2. Les titres sans article défini

Il est fréquent de rencontrer des titres comme dans (26) à (28), où les noms sont privés d'article.

- (26) Pays en voie de développement. (Google, titre)
- (27) Animaux en voie de disparition. (Google, titre)
- (28) Espèces en voie de disparition. (Google, titre)

L'absence d'article laisse « libre cours à l'interprétation du lecteur quant au statut de la détermination » (cf. Sullet-Nylander, 1998 : 54), et l'omission de copule efface la dimension temporelle du titre. Ces exemples fonctionnent donc comme des blocs nominaux figés, où l'information semble être condensée.

Notons que les titres avec article (ex. 24 et 25) et ceux sans article (ex. 27 et 28) ne sont pas équivalents. Leur différence sera examinée au §4.

- (29) Pays développés.
- (30) Animaux disparues.
- (31) Espèces disparues.

Les exemples (26) à (28) diffèrent de (29) à (31) sur le plan aspectuel : (26) à (28) désignent une évolution (ou stade intermédiaire) qui tend vers l'état ultime (ou stade final) exprimé par (29) à (31).

3.2. Titres avec ponctuation

Deux signes de ponctuation sont concernés ici : les deux-points et la virgule. Ils permettent de séparer, d'une part le thème du rhème (§3.2.2.), d'autre part le cadre thématique du thème et du rhème (§3.2.3.), ce qui fait de ces formulations des titres bisegmentaux.

Ces titres sont considérés par Sullet-Nylander (1998 : 47) comme des titres parataxés puisqu'on juxtapose deux syntagmes, soit deux syntagmes nominaux comme dans (34) à (36) et (40) à (42), soit un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel comme dans (32) et (33), soit un syntagme prépositionnel et un syntagme nominal comme dans (37) à (39). Sullet-Nylander précise en outre que ces signes de ponctuation « prennent la relève du prédicat verbal ». En effet, les deux-points dans (32) à (36) et la virgule dans (40) à (42) peuvent commuter avec la copule *être*.

3.2.1. Les deux-points et la virgule

D'après Le Goffic (1993 : 65), les deux-points¹¹ sont un « séparateur fort » servant à annoncer un commentaire, un exemple ou une explication, alors que la virgule est un « séparateur faible par excellence », ou un signe de pause, plus précisément une pause faible, selon la hiérarchie des signes pausaux établie par Fayol (1989 : 21) : alinéa > point > point-virgule > virgule > Ø.

Riegel *et al.* (1994 : 92) précisent que les deux-points « ont un rôle à la fois démarcatif et énonciatif », qu'ils peuvent remplacer, selon les cas, la virgule ou le point-virgule, et qu'ils sont des « signes de rapport qui introduisent un terme entretenant un rapport sémantique et énonciatif avec ce qui précède ».

Quant à Bosredon et Tamba (1992 : 44), ils soulignent que la virgule et les deux-points sont des « opérateurs foncièrement opposés », que la virgule sert à « disjoindre des éléments liés », et que les deux-points servent à « les conjindre et à les intégrer en une unité dont il contrôle la clôture ». Autrement dit, la virgule est un « opérateur de détachement » (cf. Picabia, 1991) ou de « soustraction », alors que les deux-points sont un « opérateur de composition » ou « d'addition » (cf. Bosredon et Tamba).

Examinons maintenant les exemples (32) à (44) contenant ces deux signes de ponctuation.

3.2.2. Ponctuation séparant le thème du rhème

On distingue les titres avec les deux-points et ceux avec la virgule.

3.2.2.1. Les titres avec les deux-points

Les titres avec les deux-points sont subdivisés en trois groupes : le groupe A, le groupe B et le groupe C.

Groupe A

- (32) Inuit : en voie de disparition ? (Google, titre)
- (33) Nicole Scherzinger : en train de se faire une ennemie jurée ? (Google, titre)

Dans (32) et (33), les deux-points, ayant un rôle démarcatif, distinguent nettement le thème et son développement rhématique, selon la structure informationnelle suivante : le thème (SN) + le rhème (SPré : *en voie de N* ou *en train de V*).

¹¹ Bosredon et Tamba précisent que sa dénomination, « le deux-points » pour les typographes vs « les deux-points », avec ou sans trait d'union, n'est pas uniformément fixée, ce qui reflète son identité incertaine.

(32a) Inuit, en voie de disparition ? (ex. modifié)

(33a) Nicole Scherzinger, en train de se faire une ennemie jurée ? (ex. modifié)

Les deux-points peuvent certes commuter avec la virgule comme dans (32a) et (33a), mais avec les deux-points, les deux segments (SN et SPré) sont soudés et appartiennent à une seule et même unité syntaxique et discursive. Autrement dit, (32) et (33) n'acceptent pas d'expansion à droite.

(32b) Inuit, en voie de disparition, est un peuple autochtone. (ex. modifié)

(33b) Nicole Scherzinger, en train de se faire une ennemie jurée, est une chanteuse américaine. (ex. modifié)

En revanche, avec la virgule, ces deux segments sont détachés l'un de l'autre, le SPré semble fonctionner comme une apposition ; on peut donc envisager une expansion à droite, comme dans (32b) et (33b). Le tableau ci-dessous récapitule la structure informationnelle de (32 et 33).

Exemples	Thème	Rhème
(32)	<i>Inuit</i>	<i>en voie de disparition ?</i>
(33)	<i>Nicole Scherzinger</i>	<i>en train de se faire une ennemie jurée ?</i>

Groupe B

(34) Les éleveurs de moutons : une espèce en voie de disparition. (Google, titre,)

(35) Géorgie : un pays en voie de régression démographique. (Google, titre)

(36) Clearstream : un incendie en voie d'être contenu ? (Google, titre)

Dans (34) à (36), le thème est un SN défini au pluriel (34) ou un nom propre (35) et (36). Quant au rhème, il contient, d'une part un SN indéfini (*une espèce, un pays, un incendie*), qui est une reformulation du thème pour le caractériser, d'autre part la locution *en voie de N* ou *V*, qui fonctionne comme un complément déterminatif assimilable à une épithète restrictive, pour qualifier les syntagmes nominaux indéfinis antécédents (*une espèce, un pays, un incendie*). Il est possible de remplacer les deux-points par la virgule (voir ex. 40, 41 et 42).

À l'intérieur du rhème, on distingue le sous-thème du sous-rhème. D'après Firbas, le sous-thème du rhème (*une espèce*), correspondant à la transition, est moins informatif que le sous-rhème (*en voie de disparition*), mais plus informatif que le thème (*Les éleveurs de moutons*). Le tableau ci-dessous récapitule la structure informationnelle de (34) à (36).

Exemples	Thème	Rhème	
		Sous-thème	Sous-rhème
(34)	<i>Les éleveurs de moutons</i>	<i>une espèce</i>	<i>en voie de disparition</i>
(35)	<i>Géorgie</i>	<i>un pays</i>	<i>en voie de régression...</i>
(36)	<i>Clearstream</i>	<i>un incendie</i>	<i>en voie d'être contenu?</i>

Groupe C

- (37) En voie de disparition : le pergélisol. (Google, titre)
 (38) Espèce en voie de disparition : Sterne de Dougall. (Google, titre)
 (39) Espèce en voie de disparition : Pie-grièche migratrice. (Google, titre)

La structure informationnelle de (37) à (39) est : SPré – SN, opposée à celle de (32) et (33) : SN – SPré. Dans (37) à (39), les SPré sont placés en position de thème, alors que les SN (*pergélisol*, *Sterne de Dougall*, *Pie-grièche*), placés en position de rhème, constituent le focus.

- (37a) ?? En voie de disparition, le pergélisol. (ex. modifié)
 (38a) ?? Espèce en voie de disparition, Sterne de Dougall. (ex. modifié)
 (39a) ?? Espèce en voie de disparition, Pie-grièche migratrice. (ex. modifié)

Il est intéressant de noter que avec l'ordre SN – SPré, les exemples sont acceptables aussi bien avec les deux-points (32) et (33) qu'avec la virgule (32a) et (33a). En revanche, avec l'ordre SPré – SN, il me semble que les exemples sont acceptables avec les deux-points (37) à (39), et très difficilement avec la virgule (37a) à (39a).

Cependant, avec l'ordre SPré – SN, on peut avoir une expansion à droite avec la virgule (37b) à (39b), mais difficilement avec les deux-points (37c) à (39c).

- (37b) En voie de disparition, le pergélisol est un phénomène... (ex. modifié)
 (38b) Espèce en voie de disparition, Sterne de Dougall est un oiseau rare. (ex. modifié)
 (39b) Espèce en voie de disparition, Pie-grièche migratrice est un oiseau rare. (ex. modifié)
 (37c) ? En voie de disparition : le pergélisol est un phénomène... (ex. modifié)
 (38c) ? Espèce en voie de disparition : Sterne de Dougall est un oiseau rare. (ex. modifié)
 (39c) ? Espèce en voie de disparition : Pie-grièche migratrice est un oiseau rare. (ex. modifié)

Le tableau ci-dessous récapitule la structure informationnelle de (37) à (39).

Exemples	Thème		Rhème
	Sous-thème	Sous-rhème	
(37)	<i>∅</i>	<i>En voie de disparition</i>	<i>Le pergélisol</i>
(38)	<i>Espèce</i>	<i>en voie de disparition</i>	<i>Sterne de Dougall</i>
(39)	<i>Espèce</i>	<i>en voie de disparition</i>	<i>Pie-grièche migratrice</i>

3.2.2.2. Les titres avec la virgule

La structure de (40) à (42) est identique à celle de (34) à (36). La seule différence réside dans la nature de la ponctuation, les deux-points dans (34) à (36) et la virgule dans (40) à (42).

- (40) Les Verts, une espèce en voie de disparition. (Google, titre)
- (41) Europe 1, une espèce en voie de « RMCisation ». (Google, titre)
- (42) Tuvalu, nation en voie de disparition. (Google, titre)

Avec les deux-points, (34) à (36) forment un bloc complet, un titre autonome, ou un titre-énoncé. Avec la virgule, (40) à (42) deviennent deux blocs nominaux juxtaposés ; ils ne forment pas une unité discursive complète, puisqu'on peut obtenir une éventuelle expansion à droite. Par ailleurs, la juxtaposition de deux syntagmes nominaux peut produire « un effet de mise hors du temps de l'énoncé », et dans un discours journalistique, cela peut correspondre « à un effet de distanciation de l'événement » (Vignet). Le tableau ci-dessous récapitule la structure informationnelle de (40) à (42).

Exemples	Thème	Rhème	
		Sous-thème	Sous-rhème
(40)	<i>Les Verts</i>	<i>une espèce</i>	<i>en voie de disparition</i>
(41)	<i>Europe 1</i>	<i>une espèce</i>	<i>en voie de « RMCisation »</i>
(42)	<i>Tuvalu</i>	<i>nation</i>	<i>en voie de disparition</i>

3.2.3. La ponctuation séparant le cadre thématique du thème et du rhème

La structure informationnelle de (43) et (44) est plus complexe que celle des exemples précédents :

- (43) Albanie : l'artisanat traditionnel en voie de disparition. (Google, titre)
- (44) La Chine : main d'œuvre en voie de qualification. (Google, titre,)

En effet, le constituant précédant les deux-points est considéré comme un cadre thématique, plus précisément un cadre spatial, dans lequel se déroule l'exemple composé d'un thème et d'un rhème. Il s'agit ici d'une structure tripartite. Dans ces exemples, les noms *Albanie* et *La Chine* forment des

cadres thématiques de type spatial, ou des circonstants extra-prédicatifs du point de vue syntaxique.

L'emploi des deux-points est pertinent dans ce type de structure, car il allège le titre, le rend plus dynamique tout en maintenant son unité discursive. Il me semble difficile de les remplacer par la virgule comme dans (43a) et (44a).

(43a) ??Albanie, l'artisanat traditionnel en voie de disparition. (ex. modifié)

(44a) ? La Chine, main d'œuvre en voie de qualification. (ex. modifié)

Le tableau ci-dessous récapitule la structure informationnelle de (43) et (44).

Exemples	Cadre thématique	Thème	Rhème
(43)	<i>Albanie</i>	<i>l'artisanat traditionnel</i>	<i>en voie de disparition</i>
(44)	<i>La Chine</i>	<i>main d'œuvre</i>	<i>en voie de qualification</i>

4. RELATIONS ENTRE LE TITRE ET LE TEXTE

Pour illustrer les relations entre le titre et le texte, j'ai choisi de souligner les trois problèmes suivants :

4.1. Titre avec « Ø en voie de N » et Texte avec « être en train de V »

Soient les exemples suivants :

- (45) Le lac Tchad en voie de disparition. (Google, titre)
« Le lac Tchad *est en train de disparaître* », affirme Abdoulaye Tcharimi, agent du ministère de l'Environnement, qui est né et travaille à Bol, la principale ville sur les bords du lac Tchad, dont la taille a été divisée par dix en 50 ans, selon certains experts ».
- (46) En voie de disparition : le pergélisol. (Google, titre)
Le pergélisol *est en train de fondre*. Il y a beaucoup de glissements, dont de très gros le long de la route.
- (47) Les Verts, une espèce en voie de disparition (Google, titre)
[...] Nicolas Sarkozy a créé un grand ministère du Développement durable avec à sa tête Alain Juppé, qui a le statut de ministre d'Etat et de numéro 2 du gouvernement. La prise de conscience de l'urgence écologique est réelle. Et pourtant, le parti des Verts qui a défendu très tôt la cause de l'écologie *est en voie de disparaître*. Comment expliquer la faiblesse politique des Verts alors que leurs thématiques triomphent aujourd'hui ? [...]

- (48) Nicole Scherzinger : en train de se faire une ennemie jurée ? (Google, titre)
Nicole Scherzinger *est-elle en train de se faire une ennemie à vie* dans le petit monde du show-business ?

Les relations entre le titre et le texte dans (45) à (48) peuvent être observées sous l'angle du TAM (temps, aspect et modalité).

Du point de vue temporel, en l'absence de la copule, le titre est privé de la dimension temporelle : c'est l'« effet de mise hors du temps » propre au titre (cf. Vignet), à la différence du texte, pourvu de la copule, qui est situé par rapport au moment de l'énonciation T_0 .

Du point de vue aspectuel, *en voie de* et *en train de* ne sont pas des locutions équivalentes : tandis que la première se combine aussi bien avec un nom qu'avec un verbe (*en voie de disparition* ou *en voie de disparaître*) comme dans (47)¹², la seconde n'accepte que le verbe (*en train de disparaître*). La locution *en voie de* désigne le stade intermédiaire qui tend vers le stade final (aspect égressif) – précisons que la proximité de ces stades ne devrait pas être interprétée comme temporelle, mais psychologique. Quant à *en train de*, elle indique la phase médiane ou le moment le plus intense du procès, et exprime l'aspect *progressif*.

La distribution de ces locutions dans (45) à (48) est la suivante : on fait appel à *en voie de N* sans copule dans le titre, et à *en train de V* avec copule dans le texte. L'exemple (47) est un cas particulier où *en voie de* est utilisée aussi bien dans le titre que dans le texte. Cependant, le nom (*disparition*) est utilisé dans le titre, et le verbe (*disparaître*) dans le texte.

En général, l'ordre des segments dans le titre (SN-SPré) correspond à celui dans le texte (SN-ête-SPré), comme dans (45) et (47). Toutefois, si l'ordre dans le texte est stable, celui dans le titre est variable. L'exemple (46) en est une illustration, où l'ordre du titre est l'inverse de celui dans le texte.

En ce qui concerne le rapport entre le nom et le verbe sélectionnés par ces locutions, on constate la régularité suivante dans (45) et (47) : le nom *disparition* sélectionné par *en voie de* correspond au verbe *disparaître* choisi par *en train de*. Dans (46), le nom sélectionné dans le titre est *disparition*, alors que le verbe choisi dans le titre est *fondre*. Ce choix peut s'expliquer par le fait que le verbe *fondre* convient parfaitement à la description du nom *pergélisol*, tandis que *disparaître* peut être utilisé dans des contextes beaucoup plus larges (humains, animaux, phénomènes...). Autrement dit, le nom choisi dans le titre devrait être doté d'un champ lexical plus large et plus général, tandis que le verbe sélectionné dans le texte doit être propre à la nature du sujet. Dans (48), le procès verbal dans le titre *se faire une ennemie jurée* est plus général (fonction résumative du titre) que le procès dans le texte *se faire une ennemie à vie dans le petit monde du show-business*.

¹² *En voie de* préfère un complément nominal à un complément verbal.

Du point de vue modal, le scripteur recourt à la même modalité d'énonciation dans le titre que dans le texte : la modalité assertive dans (45) à (47), et la modalité interrogative dans (48).

4.2. Titre avec « Ø en voie de N » et Texte avec une autre périphrase

Observons les exemples suivants :

- (49) Tuvalu, nation en voie de disparition. (Google, titre)
Nuages au Paradis est l'histoire vraie de la micro-nation de Tuvalu, petit archipel de 9 atolls de 26 m² au total, isolé à 1000 km au nord-est des îles Fidji. Si la vie y est douce, l'avenir est plus sombre. Tuvalu est en effet la première nation qui *risque de disparaître d'ici 50 ans* à cause de l'effet de serre.
- (50) Les ours polaires des régions arctiques en voie de disparition. (Google, titre)
Victimes du réchauffement climatique et de la chasse, les ours polaires de la région arctique russe de la Tchoukotka *menacent de s'éteindre*, selon le Fonds international pour la protection des animaux (IFAW) [...].
« Si la tendance se poursuit, cette population *va disparaître très rapidement* », a déclaré Nikita Ovsianikov, un chercheur du parc naturel de l'île de Wrangel en Tchoukotka (nord-est de la Russie), qui a passé 18 ans à étudier les ours blancs dans la région.

Dans le texte, le journaliste peut avoir recours à une autre formulation par rapport à celle du titre. Prenons l'exemple de (49) et (50), où, pour avertir l'opinion publique du danger potentiel, il fait appel aux périphrases *risque de disparaître d'ici 50 ans* (ex. 49) et à *menacent de s'éteindre... va disparaître très rapidement* (ex. 50). Le syntagme *d'ici 50 ans* plaide en faveur d'une proximité psychologique et non temporelle.

4.3. Titre avec « Ø en voie de N » avec ou sans article

Examinons les exemples suivants :

- (51) Les animaux en voie de disparition. (Google, titre)
Il y a, à travers le monde, de plus en plus d'espèces d'animaux *en voie de disparition*. En effet, il n'y a pas une classe d'animaux bien précise qui est plus touchée qu'une autre. Toutes les classes peuvent être touchées, que ce soit les mammifères, les poissons, ou les oiseaux...
- (52) Animaux en voie de disparition. (Google, titre)
Parmi les espèces animales déjà disparues au Canada ou éteintes, on compte le Putois d'Amérique (disparu, 1937), le Renard véloce (disparu), le Vison de mer (éteint), le grand pingouin (éteint, 1844), l'Eider du Labrador (éteint, 1878), la Tourte voyageuse, (éteinte, 1914), le Crotale des bois (disparu, 1941), le Spatulaire (disparu, vers 1800), le Naseux des rapides de Banff (éteint, 1986), le Gravelier (disparu, 1958), le Doré bleu

(éteint, 1965) et le Cisco à grande bouche (éteint, 1975). Plusieurs autres espèces animales *sont en voie d'extinction*.

Les exemples (51) et (52) servent à illustrer la différence entre la présence et l'absence de l'article défini dans le titre *Les animaux* VS *Animaux*. Dans (51), la présence de l'article annonce un développement général concernant la disparition progressive de l'ensemble de la classe animale sans mettre l'accent sur la disparition d'une seule espèce animale : *Toutes les classes peuvent être touchées, que ce soit les mammifères, les poissons, ou les oiseaux...* En revanche, dans (52), l'absence de l'article suggère un développement plus spécifique : le scripteur énumère certaines espèces animales déjà disparues ou en train de disparaître. Autrement dit, l'effacement de l'article contribue à programmer un inventaire (ici, celui des espèces animales qui ont disparu ou vont disparaître, à la différence de l'utilisation de l'article qui annonce la disparition de l'ensemble des espèces animales.

5. CONCLUSION

Le syntagme prépositionnel *en voie de N* est polyvalent puisqu'il est utilisé aussi bien dans le titre que dans le texte.

Pourvu de trois composants : *en* [dynamique, mobile], *voie* [dynamique], et *N* [processivité] parfaitement compatibles entre eux pour exprimer une transformation (d'un stade intermédiaire vers le stade final), *en voie de N* en fonction de prédicat attributif peut se passer de la copule *être* (conformément aux critères sémantiques établis par Vinet), et est fréquemment utilisé dans les titres de presse. D'après Engel (1999), l'effacement de la copule, qui ne nuit pas à l'interprétation de l'énoncé, peut contribuer à l'efficacité du message : « communiquer le plus d'idées possibles dans un espace très limité ».

Le titre, sans copule, est privé de la dimension temporelle, à la différence du texte, avec copule, qui est situé par rapport au moment de l'énonciation T_0 .

Concernant la structure informationnelle, il existe deux types de titres : les titres sans ponctuation et les titres avec ponctuation, qui appartiennent aux deux modalités d'énonciation suivantes : l'assertion et l'interrogation.

Les titres sans ponctuation, qui forment un seul bloc, peuvent comporter un article défini ou n'en pas comporter. Les titres avec ponctuation (deux-points ou virgule) forment deux blocs. Ce sont des titres bisegmentaux ou parataxés, car on juxtapose deux syntagmes, soit deux syntagmes nominaux, soit un syntagme nominal et un syntagme prépositionnel. Du point de vue informationnel, le premier segment est le thème, le second est le rhème. Les deux-points sont utilisés pour séparer le cadre thématique du thème et du rhème. Ces signes de ponctuation peuvent commuter avec la copule *être*.

Les titres avec les deux-points et ceux avec la virgule ne sont pas équivalents. Les deux-points, opérateur de composition ou d'addition, visent à

cimenter les deux segments, qui fonctionnent comme une unité discursive. Les titres avec les deux-points sont donc des titres autonomes, des titres-énoncés.

Quant à la virgule, opérateur de détachement ou de soustraction, elle sert à séparer les deux segments, qui ne forment pas une unité discursive. Du point de vue syntaxique, le premier segment est détaché du second segment qui fonctionne comme une apposition (prédication seconde), d'où la possibilité d'une expansion à droite. Par conséquent, les titres avec la virgule ne sont pas des titres autonomes, et incitent davantage le lecteur à lire le texte en vue de constituer une complétive discursive.

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE J.-C. (2007). Les indicateurs aspectuels de déroulement processif : *en cours de, en passe de, en train de, en voie de*. *Cahiers de lexicologie* 90/1, 41-74.
- BENVENISTE E. (1966). 'Être' et 'avoir' dans leurs fonctions linguistiques. In : *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris : Gallimard, 187-207.
- BLANCHE-BENVENISTE C. (2000). *Approches de la langue parlée en français*, Paris : Ophrys.
- BOSREDON B. & TAMBA I. (1992). Thème et titre de presse : les formules bisegmentales articulées par un 'deux points'. *L'Information grammaticale* 54, 36-44.
- CANDEL D. & TOLÉDANO V. (2002). Dérivation suffixale de toponymes : étude d'un terrain propice à la création lexicale. *Meta* 47/1, 105-124.
- CHARAUDEAU P. (1983). *Langage et discours : éléments de sémiolinguistique : théorie et pratique*. Paris : Hachette.
- DO-HURINVILLE D.-T. (2007). Étude sémantique et syntaxique de *être en train de*. *L'information grammaticale* 113, 32-39.
- DO-HURINVILLE D.-T. (2010). Étude sémantique et syntaxique de *en voie de*. *Le Français Moderne* 78 (2), 236-258.
- ENGEL D. (1999). Syntaxe à la une : la structure des titres des journaux français et britanniques. (<http://wjfms.ncl.ac.uk/engelWJ.htm>).
- FAYOL M. (1989). Une approche psycholinguistique de la ponctuation. *Langue française* 81, 21-39.
- FIRBAS J. (1971). On the concept of communicative dynamism in the theory of functional sentence perspective. *Sborník praci filologické fakulty brněnské university* A 19, 135-144.
- FURET C. (1995). *Le titre. Pour donner envie de lire*. Paris : Centre de Formation et de Perfectionnement des Journalistes.
- GUILLAUME G. (1919). *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*. Paris : Nizet, Québec : Presses de l'Université Laval.

- HIGGINS F.R. (1979). *The Pseudo-Cleft Construction in English*. New York : Garland.
- LEFEUVRE F. (2000). La phrase averbale dans les titres de presse du journal *Le Monde* : typologie et examen. Contributions à la 3^e journée de l'École doctorale du 29 mai 1999, 41-54.
- LE GOFFIC P. (1993). *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette.
- LI Ch. N., THOMPSON S.A. (1976). Subject and Topic : A New Typology of Languages. In : C.N. Li (ed.), *Subject and Topic*. New York, San Francisco, London : Academic Press, 457-490.
- MOIRAND S. (1975). Le rôle anaphorique de la nominalisation dans la presse écrite. *Langue française* 28, 60-78.
- PICABIA L. (1991). Article zéro et structures apposées. *Langages* 102, 88-102.
- RIEGEL *et al.* (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- ROUVERET A. (1998). Points de vue sur le verbe « être ». In : A. Rouveret (sous la dir. de, « *Etre* » et « *avoir* » : *syntaxe, sémantique, typologie*. Presses Universitaires de Vincennes, 11-65.
- SUEUR J.-P. (1968). *Etude de la structure syntaxique des titres de journaux*. Mémoire, Saint-Cloud.
- SULLET-NYLANDER F. (1998). *Le titre de presse. Analyses syntaxique, pragmatique et rhétorique*. Thèse de doctorat. Université de Stockholm, Suède.
- TENNY C. (1994). *Aspectual Roles and the syntax-semantics interface*. Dordrecht : Kluwer Academic Publishers.
- VAN PETEGHEM M. (1991). *Phrases copulatives dans les langues romanes*. Wilhelmsfeld : Rainweg.
- VEGA Y VEGA J.J. (2011). *Qu'est-ce que le verbe être ? Éléments de morphologie, de syntaxe et de sémantique*. Paris : Honoré Champion.
- VICÉA M.P. (2003). Le titre est un désignateur rigide ? » (internet), *Congreso Internacional de Estudios franceses*. M^a Jesus Salinero Cascante e Ignacio Iñarrea Las Heras : Logroño, 250-259.
- VIGNET G. (1980). Une unité discursive restreinte : le titre. *Le Français dans le monde* 156, 30-60.
- VINET M.T. (1993). L'aspect et la copule vide dans la grammaire des titres. *Langue française* 100, 83-101.